

Les SS. de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs

La Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix a pris naissance au Mans, France, en 1841. Fondée par le très révérend Père B.-A. Moreau, missionnaire apostolique et chanoine honoraire de la cathédrale du Mans.

En 1847, sur la demande de Monsieur J.-B. Saint-Germain, curé de Saint-Laurent, près Montréal, Canada, Monseigneur Ignace Bourget, alors évêque de Montréal, au retour d'un voyage à Rome, visita le Mans et obtint du Fondateur quatre religieuses qui vinrent avec bonheur implanter leur œuvre naissante en Canada. Les débuts furent modestes, et cette branche de l'Institut ne fit pas des progrès bien rapides, à cause de son éloignement de la maison-mère où se traitaient toutes les questions administratives.

En 1882, par l'entremise de l'Évêque de Montréal, un Bref de Sa Sainteté Léon XIII détachait la Maison de Saint-Laurent de la Maison du Mans, et les religieuses, demeurées en Canada, prirent alors le nom de "Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs". Elles furent approuvées sous ce nom en 1889.

Un noviciat, un pensionnat et un externat sont annexés à la maison-mère fixée à Saint-Laurent, près Montréal.

La Congrégation compte actuellement : 620 religieuses professes; 170 novices et postulantes; 16,914 élèves et 48 établissements disséminés dans 6 diocèses du Canada, et dans 6 diocèses des États-Unis. (Voir gravure, page 519.)

Miettes d'histoire

Extrait du *Canadien*, 23 septembre, 1842.

"M. le Dr Meilleur, le surintendant de l'éducation, est en cette ville depuis hier, ayant visité les districts de Gaspé et de Québec pour s'assurer de l'état des écoles. Au terme de la loi, cette visite devrait se faire seulement au chef-lieu de chaque municipalité, en y faisant une assemblée des personnes engagées dans l'opération de l'acte d'éducation; c'est la manière de procéder adoptée par le surintendant du Haut-Canada. Mais la considération des difficultés et des opinions qui s'opposent malheureusement à l'adoption de l'acte dans le Bas-Canada, a fait prendre au Dr Meilleur le parti de faire sa visite dans la plupart des paroisses, pour en connaître les principaux habitants et tâcher de faciliter l'opération de l'acte de l'éducation".

Foi et honneur

Foi et honneur! portant ces deux mots sur les lèvres et dans le cœur, les missionnaires français ont fait briller le flambeau du christianisme et de la civilisation au milieu des tribus qui dormaient plongées dans la nuit de l'infidélité. Foi et honneur! Tel fut le gage d'union et d'amour que la France remit à ses enfants qu'elle envoyait se créer une nouvelle patrie sur les bords des grands fleuves de l'Amérique.

M. l'abbé J.-B.-A. FERLAND.

Pensées

L'objet de l'enseignement primaire n'est pas d'enseigner à l'enfant tout ce qu'il est possible de connaître, mais bien de lui apprendre ce qu'il n'est permis à personne d'ignorer.

GREARD.

Après la vocation du prêtre, il n'en est point de plus grande que celle de l'instituteur qui sait ce qu'il fait.

LS VEUILLLOT.